



Retractation d une attestation

Par **minadom29**, le **17/10/2009** à **01:07**

Bonjour,

j ai rempli une attestation, (pas contre mon patron directement mais un peu quand meme ...)
visant à aider un ancien collègue de travail qui est maintenant au prud homme .

En effet, mon ancien collègue m a demandé de bien confirmer les fonctions qu il occupait dans
la société depuis mon arrivée.Ce que j ai fait sans arrière pensée.

Il est vrai que les prud homme était une chose qu il n a vait pas du tout évoqué au moment ou
nous avons signé cette attestation.

Il est vrai que cela a été vite fait et trop vite à mon goût et je le regrète depuis le début .

Aujourd hui son licenciement a pris des proportions énormes

Or aujourd hui je souhaite faire retirer mon attestation du dossier car sa convocation au prud
homme aura lieu dans quelques jours

Cela est il possible?

que faut il faire pour retirer l attestation?

Faut il écrire à son avocat ? Que lui écrire pour récupérer l attestation?

Y a t il des suites me concernant vis a vis de ma direction?

Merci de me répondre